

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ANNONCES PRÉSIDENTIELLES POUR LE SPORT : LE CNEA DEMANDE LE MÊME SOUTIEN POUR TOUS LES CHAMPS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Date de création : 18/11/2020
Date de première publication : 18/11/2020
Date de version publiée : 18/11/2020
Date de début de publication : 18/11/2020
Date de fin de publication : 26/05/2021

Le président de la République a annoncé hier après une réunion avec les acteurs du Sport, un retour éventuel des mineurs dans les clubs sportifs au 1er ou au 19 décembre, si la situation sanitaire le permet ; il a aussi été évoqué que le « pass-sport » serait lancé en 2021 pour soutenir le sport amateur et aider les jeunes et les personnes en situation de handicap à s'inscrire dans un club (soit un financement de ce dispositif par l'Etat de 100 M€).

Le CNEA se félicite de ces annonces qu'il a soutenu et qui prennent en compte les difficultés que traverse le secteur du sport et tout particulièrement celui du sport amateur et de nos associations sportives.

Mais cela ne peut pas être le seul secteur soutenu.

Tous les champs de l'Education populaire (complémentaire de l'école, favorisant l'accès aux loisirs , à la culture ou à la sensibilisation environnementale) traversent une crise majeure et nécessitent un soutien fort de l'Etat. Ces secteurs durement touchés que nous défendons, sont des acteurs majeurs de la construction d'un individu, de sa citoyenneté et de son émancipation. Ces associations contribuent au lien social au quotidien.

Depuis le début de la crise, les structures de l'Education populaire se sont appuyées sur leurs compétences et leurs expériences pour permettre une continuité éducative pour les jeunes, grâce aux activités culturelles, artistiques, musicales, d'éveil écologique. Elles ont mis en place des protocoles sanitaires permettant une pratique sûre. Ces structures sont donc soumises aux mêmes difficultés et sont tout autant en danger que les associations sportives.

Elles méritent aussi d'être considérées justement car elles participent à la continuité pédagogique. Par l'animation et le collectif, elles créent de la cohésion et de la mixité sociale et accompagnent les familles. C'est à ce titre que le CNEA demande au gouvernement :

- La reprise des activités éducatives, artistiques et culturelles dès le mois de décembre et de mettre à l'étude les conditions dans lesquelles cela pourrait s'opérer ;
- Un plan de relance par la demande à l'image du « pass-sport » dans les champs de l'éducation, des loisirs et de la culture. Nous portons depuis plusieurs mois à travers la refonte du pass culture la mise en place d'un dispositif similaire pour ces secteurs (penser un outil géré par les départements qui pourrait être utilisable pour les activités assurées par nos structures de la culture, musique, théâtre, chant, environnementales, éducatives etc).

Nos associations sont en capacité d'assurer leur mission citoyenne tout en préservant la santé de tous. Elles contribuent au bien-être global des individus. Ainsi, le CNEA appelle à des discussions urgentes sur ces sujets avec le gouvernement et à une co-construction rapide des modalités de la reprise des activités et d'un plan de relance par la demande.